



National Defence

Défense nationale

Assistant Deputy Minister
(Personnel)

Sous-ministre adjoint
(Personnel)

National Defence Headquarters
Ottawa, Canada
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Canada
K1A 0K2

1745-42-7 (ADM(Per))

1745-42-7 (SMA(Per))

December 1992

10 décembre 1992

Distribution List

Liste de distribution

REVOCATION OF CF SEXUAL
ORIENTATION POLICY: POST-
ANNOUNCEMENT ACTION

ABOLITION DE LA POLITIQUE
DES FC SUR L'ORIENTATION
SEXUELLE: MESURES
POSTÉRIEURES À L'ANNONCE

Reference: CDS 182
271550Z OCT 92
(CANFORGEN 54/92
CANRESGEN 28/92)

Référence: CDS 182
271550Z OCT 92
(CANFORGEN 54/92
CANRESGEN 28/92)

1. With the revocation of the CF policy on sexual orientation, as announced by the reference, action needs to be taken to promote acceptance of the policy change. Several options have been considered and it has been determined that the approach most likely to be productive is for commanders, through the chain of command, to communicate the rationale for the change, encourage its acceptance, and respond to the personal concerns of CF members.

1. Étant donné l'abolition de la politique des FC sur l'orientation sexuelle, dont l'annonce a été faite dans le document cité en référence, des mesures doivent être prises pour faire accepter le changement de politique. Au terme de l'examen de plusieurs options, il a été déterminé que la méthode la plus susceptible de donner des résultats consiste pour les commandants à utiliser la voie hiérarchique pour communiquer les raisons qui ont amené ce changement, faire en sorte que les militaires l'acceptent et répondre à leurs questions.

2. There is no doubt that some CF members are strongly opposed to the presence of homosexuals within the CF. In many cases, these attitudes are

2. Il ne fait aucun doute que certains membres des FC s'opposent vivement à la présence d'homosexuels dans leurs rangs. Dans bien des cas,

CFT 1605-1
5-2-25-7

To/A	Date	Init
EA Comd	17-12	KA

②
CÉM SECTION
le Cédmt est au courant
des notes action
de jour 6.

J.A.D. PEPIN, LCOE
EA Comd
CdeC Cmdt
7204

22/12/92

based on deeply-held values and beliefs which tend to be resistant to change. Although these underlying values and beliefs are deeply entrenched, we need to promote acceptance of the policy change and acceptance of the requirement that individuals be judged on their ability rather than their sexual orientation.

3. In general, members of the CF are highly motivated by a sense of duty that transcends individual differences. Research on other policy changes has demonstrated that members respond well to leadership regardless of their personal views on a subject. Consequently, it is important that members hear from their commanders, and their commanding officers, that although the policy change follows a court judgement, it has the support of the senior leadership of the CF.

4. The most direct influence on how members react to the policy change will be at the unit level. In addition to advising subordinates of the change, commanding officers should be

ces attitudes sont fondées sur des valeurs et des convictions tellement ancrées qu'elles ont tendance à résister au changement. Malgré le fait que ces valeurs et croyances inestimées sont profondément retranchées, nous devons promouvoir l'acceptation de ce changement de politique et l'acceptation du besoin de juger l'individu par sa compétence professionnelle plutôt que son orientation sexuelle.

3. En général, les membres des FC sont très motivés par un sens du devoir qui se situe au-delà des divergences personnelles. Les recherches effectuées à l'égard d'autres changements de politique ont révélé que les militaires réagissent bien aux directives de leurs supérieurs quelles que soient leurs opinions personnelles sur un sujet en particulier. Par conséquent, il est important que les commandants informent leur personnel que le changement de politique bénéficie de l'appui de la haute direction des FC même s'il découle d'un jugement.

4. C'est au niveau de l'unité qu'une influence directe s'exercera sur la façon dont les militaires réagissent au changement de politique. Les commandants devront non seulement aviser leurs

encouraged to communicate personal statements to individuals under their command. These statements could include the following:

a. the policy change simply brings CF policy into line with the Canadian Charter of Rights and Freedoms, a document which more than any other expresses the fundamental character of what it means to live in a free and democratic society. Members of the armed forces should recognize their duty not only to guarantee the rights and freedoms of Canadians at large, but also to honour those same rights and freedoms within the military;

b. whether or not CF members agree with the policy change, they are professionally bound to observe and follow the new policy. As professionals, we most work together to maintain the operational effectiveness of our units; and

subalternes du changement, mais aussi leur communiquer des messages personnels, dont les suivants:

a. le changement de politique ne fait que rendre la politique des FC conforme à la Charte canadienne des droits et libertés, document qui, plus que tout autre, exprime essentiellement ce que signifie vivre dans une société libre et démocratique. Les militaires doivent reconnaître que leur devoir n'est pas uniquement de garantir les droits et libertés des Canadiens en général, mais aussi de respecter ces mêmes droits et libertés au sein des forces armées;

b. qu'ils soient d'accord ou non avec le changement de politique, les membres des FC sont tenus, par leur profession, d'observer la nouvelle politique. En tant que professionnels, nous devons travailler de concert pour assurer l'efficacité opérationnelle de nos unités; et

c. from a practical point of view, the policy change should have little effect on day-to-day life. Life should go on much as it always has. As for possible behavioural consequences of this change, the guiding principle will be that any behaviour which interferes with or disrupts the functioning of the unit has no place in the CF. In short, sexual misconduct of any kind, heterosexual or homosexual, will not be tolerated. The soon-to-be-issued CFAO 19-36 "Sexual Misconduct" provides both career policy and procedures which will require that cases of sexual misconduct be dealt with effectively.

5. Commanders may find it useful to have some additional information so they can answer questions and speak with confidence. A number of questions and answers that were developed for use in responding to questions from the media have been expanded upon for your use. A copy is enclosed. Requests for additional information, if required, should be directed to

c. d'un point de vue pratique, le changement de politique ne devrait pas avoir de grandes répercussions sur la vie quotidienne. Quant aux conséquences possibles de ce changement sur les comportements, nous partirons du principe que tout comportement susceptible de nuire au bon fonctionnement de l'unité n'a pas sa place dans les FC. Bref, l'inconduite sexuelle, que ce soit de la part d'hétérosexuels ou d'homosexuels, ne seront pas tolérés. L'OAFIC 19-36, qui sera publiée bientôt, énoncera des lignes de conduite efficaces applicables à la carrière en cas d'inconduite sexuelle.

5. Les commandants trouveront peut-être utile d'avoir d'autres renseignements leur permettant de répondre aux questions avec assurance. Vous trouverez ci-joint une liste de questions et de réponses qui a été préparée à l'intention des médias et à laquelle on a ajouté d'autres éléments. Les personnes qui désirent plus d'information sont priées de s'adresser au DGPP, au QGDN.

NDHQ/DGPP.

6. In summary, it is important that commanders at all levels exercise leadership in promoting acceptance of the policy change. There is a requirement for a clear communication of command expectations that members will place duty requirements before personal considerations and that they will judge other members on their ability rather than their sexual orientation.

6. En résumé, il importe que les commandants à tous les niveaux fassent preuve de leadership afin que leur personnel accepte le changement de politique. Ils doivent indiquer clairement qu'ils s'attendent à ce que les militaires fassent passer les exigences du service avant leurs opinions personnelles et jugent leurs collègues d'après leur compétence professionnelle et non leur orientation sexuelle.

pour le Chef d'état major de la Défense
le Lieutenant-général P.J. O'Donnell

P.J. O'Donnell

P.J. O'Donnell
Lieutenant-General
for Chief of the Defence Staff

Enclosure: 1

Pièce jointe: 1

DISTRIBUTION LIST (page 6)

LISTE DE DISTRIBUTION
(page 6)

DISTRIBUTION LIST

External

MARCOM/Comd
LFC/Comd
AIRCOM/Comd
CANMILREP NATO
DCINC NORAD
CFE/Comd
MARPAAC/Comd
CDLS(W)/Comd
CDLS(L)/Comd
CFCC/Comd
NRHQ/Comd
CFTS/Comd
CFSRS/Comd

Internal

CDS
DM
VCDS
ADM(Pol & Comm)
ADM(Mat)
ADM(Fin)
C Res and Cdts
JAG
DGCMS

LISTE DE DISTRIBUTION

Externe

MARCOM/Cmdt
CFT/Cmdt
AIRCOM/Cmdt
CANMILREP NATO
DCINC NORAD
CFE/Cmdt
MARPAAC/Cmdt
CDLS(W)/Cmdt
CDLS(L)/Cmdt
CFCC/Cmdt
NRHQ/Cmdt
CFTS/Cmdt
CFSRS/Cmdt

Interne

CEMD
SM
VCMD
SMA(Pol & Comm)
SMA(Mat)
SMA(Fin)
C Res et Cads
JAG
DGSGM